

Pas de trêve jusqu'au retrait du projet de réforme des retraites

**Rassemblements devant le palais de Justice
à 10h30 lundi 30 décembre, jeudi 2 et mardi 7 janvier
Manifestation samedi 4 janvier à 14h
Jeudi 9 janvier : rassemblement à 10h30**

Depuis le 5 décembre, des travailleurs sont en grève reconductible à la RATP, à la SNCF, à EDF, dans des entreprises de la métallurgie, de la chimie, les raffineries, les ports, dans les hôpitaux, les administrations ou dans l'Education... contre la mise en place d'un système de retraite universelle par points qui détruirait tous les droits collectifs contenus dans les quarante-deux régimes existants.

**C'est le gouvernement qui porte
la responsabilité du blocage :
s'il ne retire pas son projet,
on ne reprend pas !**

La destruction des régimes de retraites actuels n'est pas une nécessité, mais un **choix politique** de favoriser les intérêts des sociétés d'assurance privées au détriment de la qualité de vie de la population.

L'intersyndicale nationale réunie le 19 décembre appelle à une mobilisation « sans trêve jusqu'à la fin de l'année 2019 ».

Le gouvernement a décidé de rester sourd à leurs revendications.
Il ne renonce sur rien :

- le régime universel par points, dont la valeur serait toujours variable
- le calcul de la retraite sur l'ensemble de la carrière
- un âge pivot à 64 ans (même si de fait cet âge devrait être dépassé par la majorité des travailleurs pour avoir une retraite décente), avec l'extension de la « retraite progressive »



**Tout le monde travaillerait plus longtemps
pour des retraites en baisse**

Nous revendiquons :

- le retrait du projet de réforme de retraites Macron-Delevoye ;
- le maintien et l'amélioration de tous les régimes existants, quelle que soit la génération.

**Contre la casse des retraites,
c'est dans la grève
et dans la rue que ça se passe !**

Les UL CGT, FO de Saintes, la FSU 17, Solidaires 17 et l'UNL 17 appellent à poursuivre la mobilisation jusqu'au retrait du projet de réforme :

- par la tenue d'AG sur les lieux de travail pour décider de la reconduction de la grève ;
- en accompagnant les salariés grévistes et mobilisés dans les différentes actions qu'ils vont mener pendant ces congés scolaires.